

Le « coup de main » entre voisins gagne du terrain

Née en Loire-Atlantique, la plateforme d'entraide AlloVoisins attire, chaque jour, 3 000 nouveaux utilisateurs. Elle ambitionne de s'étendre à l'international.

Besoin d'un fer à friser, d'un taille-haie, d'une remorque, d'un costume de lutin ? De poser un parquet, de faire garder le chat, les enfants ? AlloVoisins a réponse à tout. La plateforme Internet met en lien particuliers, associations mais aussi professionnels d'un même quartier pour tenter de répondre aux attentes les plus variées.

Le procédé ? On s'inscrit gratuitement en remplissant un profil, on poste sa demande (achat, location, coup de main), on précise de quel budget on dispose (ou pas). Et on attend que ça morde...

95 % des échanges rémunérés

Née en 2013 en Loire-Atlantique, la start-up, basée actuellement à Rezé, revendique 1,6 million d'utilisateurs. Plus de 3 000 personnes rejoignent, chaque jour, le premier réseau de location d'objets et de services entre particuliers en France. « Ville ou campagne, AlloVoisins a pris partout », constate Édouard Dumortier, patron et fondateur. L'ancien agent immobilier dit avoir conçu son site en humant l'air du temps : « Les mentalités changent. On peut consommer sans se priver, à condition de consommer différemment. »

AlloVoisins joue sur trois tableaux : l'aspect local, l'entraide et la mutualisation des ressources. « Je n'ai rien inventé. Le troc existait avant l'argent. Internet a remis au goût du jour ces pratiques-là. » La philosophie du site : emprunter plutôt qu'acheter. Ou alors à moindre coût.

Selon son PDG, 95 % des échanges sont rémunérés (paiement en ligne ou de main à la main). « On



La plate-forme AlloVoisins revendique 1,6 million d'utilisateurs.

n'est pas un portail d'annonces comme Leboncoin mais un réseau social d'entraide. Chez nous, on est membre d'une communauté. » Qui se jauge : les utilisateurs s'évaluent entre eux avec un système de notation.

Qui fréquente le réseau ? Des profils variés. Beaucoup de retraités qui n'hésitent pas, par exemple, à lancer des appels pour « dégoter des

jeux de bridge ». Ce qui marche le plus ? Le bricolage, au sens large. Mais aussi le ménage, le repassage, la garde d'enfants, le soutien scolaire, le dépannage d'électroménager, la livraison de colis...

À ce jour, AlloVoisins emploie une vingtaine de salariés. « Dans deux ans, on sera une centaine », affirme le patron, qui vise les 10 millions d'internautes en 2020. Le site, d'accès

gratuit, vit sur des levées de fonds réalisées auprès d'investisseurs.

Depuis quelques mois, AlloVoisins, qui lorgne sur l'international, a mis en place des options payantes (pour se retrouver en tête de gondole, par exemple). Et rêve de devenir « le Airbnb ou le BlaBlaCar du secteur ».

Isabelle MOREAU.

Les services rémunérés, une économie parallèle ?

Douze millions d'euros de « volume d'affaires » (1) en 2016 et au moins 32 millions en 2017... AlloVoisins se développe à vitesse grand V. D'un côté, ses fondateurs vantent l'esprit citoyen de leur plate-forme, qui favorise l'échange et les relations collaboratives ; de l'autre, les professionnels de l'artisanat et des services se posent des questions sur ces millions d'heures de prestations (bricolage, notamment) qui leur échappent.

« Les artisans doivent s'adapter »

« C'est vrai que nous avons quelque méfiance, admet Joël Fourny, vice-président du réseau des Chambres de métiers et de l'artisanat, mais on ne peut pas aller contre l'évolution de la société et des modèles économiques. »

Pour lui, les plates-formes comme AlloVoisins ont leur place dès lors

que « les utilisateurs sont correctement informés du statut de la personne qu'ils font travailler, et des garanties qui lui sont, ou non, accordées ».

« Et, bien sûr, il ne faut pas qu'on puisse profiter de ces outils pour contourner les règles fiscales et sociales », ajoute-t-il. Sur ce point, AlloVoisins se veut exemplaire. « Nous respectons scrupuleusement la loi qui nous impose d'informer au mieux nos membres quant à la déclaration des revenus », affirme son directeur général, Édouard Dumortier.

Et sur la page « Dois-je déclarer les revenus perçus ? », le site précise que « lorsque vous réalisez régulièrement des transactions rémunérées, il convient de vous enregistrer comme professionnel auprès des services compétents ». D'ailleurs, selon Édouard Dumortier, à 30 € en



Édouard Dumortier, 40 ans, patron d'AlloVoisins.

moyenne pour les services payés en ligne, « ces prestations intéressent peu les professionnels ». En revanche, « le montant moyen des prestations qui ne sont pas payées en ligne est effectivement plus

élevé, et ce sont majoritairement des autoentrepreneurs ou des artisans qui y répondent. Ils y trouvent un complément d'activité. »

« Les artisans aussi savent, et doivent, s'adapter », conclut Joël Fourny.

Stéphane GALLOIS.

(1) Il s'agit du volume des transactions générées par AlloVoisins. Il est différent du chiffre d'affaires de la société (qu'elle ne communique pas) qui se compose essentiellement des commissions sur les transactions effectuées via le site (15 %) et des services supplémentaires payants (abonnement Sélection Premier à 9,99 €/mois et option Voisins à la Une). Les revenus de la plate-forme peuvent aussi provenir de placements réalisés grâce aux sommes laissées sur leur « cagnotte » par les membres.

Plaidoiries : Antoine Chaudey lauréat

Au Mémorial de Caen, l'avocat lillois a remporté le 29^e concours international de plaidoiries, avec « Deux ans sous état d'urgence ».

Le jury, présidé par Philippe Bilger, magistrat honoraire, a récompensé du prix du Mémorial et de la Ville de Caen la plaidoie d'Antoine Chaudey, intitulée « Deux ans sous état d'urgence ».

À travers l'histoire de Maxime, assigné à résidence, il voulait alerter sur les risques que la législation d'exception fait peser sur la protection des libertés fondamentales.

Après des études de droit à Lille, Antoine Chaudey est devenu avocat au barreau de Lille en 2015. Âgé de 29 ans, il est collaborateur dans un cabinet à Roubaix et exerce une activité orientée vers le droit des personnes.

Très ému « d'avoir alerté les consciences sur un sujet qui lui tient à cœur », Antoine Chaudey espère que sa plaidoie aura permis de « prendre conscience que la France est à un tournant de son histoire car les risques liés à l'état d'urgence sont importants et nous devons continuer de réfléchir au bien-fondé de cette législation d'exception. Elle est inefficace pour empêcher le danger, et n'a pas fait cesser, malheureusement, les attentats. » Le jeune avocat espère que chacun



Antoine Chaudey, lauréat 2018, et Philippe Bilger, président du jury.

se tiendra tel « un militant vigilant du quotidien ».

Le deuxième prix (prix du Barreau) a été attribué à Marie-Andrée Weiss (Strasbourg) qui a dénoncé le confinement menstuel mettant en danger les femmes népalaises. Le prix du public récompense Alexandra Dumitrescu, du barreau des Hauts-de-Seine (« Plaidoie pour Taner Kilic »).

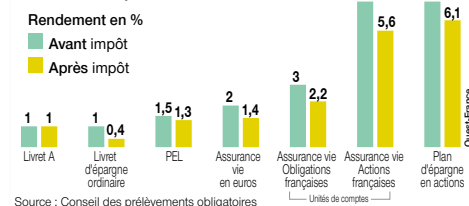
Vendredi, c'est Sofia El Mountassir Billah qui avait remporté le concours des lycéens. Samedi, le jury a distingué Vincent Niclot lors du concours des élèves-avocats.

Aurélien LEMAITRE.

La fiscalité décourage l'épargne risquée

Les impôts sur le patrimoine ont beaucoup augmenté en dix ans. Ils ont orienté les particuliers vers le Livret A et l'assurance-vie.

Impact de la fiscalité sur le rendement annuel de différents placements (chiffres 2016)



Alors qu'Emmanuel Macron vient de modifier la fiscalité du patrimoine, un portrait peu flatteur du système qui précède vient d'être livré par le Conseil des prélèvements obligatoires (CPO). 80 milliards d'euros ont été prélevés à ce titre en 2016, entre l'impôt sur le revenu lié aux revenus du patrimoine, les prélèvements sociaux, la taxe foncière, les droits de mutation (achats immobiliers), les droits de succession... C'est-à-dire 3,6 % de l'ensemble des richesses produites (Produit intérieur brut), contre 3 % en 2006. Ce qui n'a pas empêché la concentration d'un quart

des richesses aux mains des 1 % les plus riches.

L'imposition du patrimoine comprend, par ailleurs, de nombreuses niches fiscales qui privent l'État et les collectivités locales de 21,5 milliards d'euros. Elles poussent notamment les particuliers à privilégier l'épargne réglementée (Livret A par exemple) et les contrats d'assurance-vie en euros – encore exonérés jusqu'à 150 000 € de capital.

Le CPO préconise un rééquilibrage en faveur de l'épargne risquée qui, lui, participe au financement des entreprises.

La France en bref

Prisons : Belloubet appelle à la reprise du travail

La ministre de la Justice a appelé, hier, les surveillants de prison à reprendre le travail. Nicole Belloubet a souligné que ses propositions de sortie de crise étaient « définitives ». Il est ainsi prévu d'accélérer les recrutements, avec 1 100 postes supplémentaires en quatre ans et 30 millions d'euros de mesures indemnitaires. Le premier syndicat de gardiens de prison, l'Ufap-Unsa Justice, a annoncé, vendredi, qu'il signait ce projet d'accord. « La plupart des établissements ont repris. Dans sept établissements, on a un fonctionnement un peu perturbé », a détaillé la



gardiens des Sceaux. La ministre a, par ailleurs, affirmé que les grévistes s'exposaient à des sanctions effectives à compter de ce lundi.

Hommage à François Régis Hutin à Caen

Au moment d'ouvrir le 29^e concours international de plaidoiries des avocats, hier, Stéphane Grimaldi, directeur du Mémorial de Caen (Calvados), a tenu à rendre hommage au patron historique de Ouest-France, décédé en décembre. « Il avait un immense attachement à notre maison et en partageait toutes les valeurs », a souligné Stéphane Grimaldi. En 2007, il avait accepté de présider le jury de ce concours. C'était un grand président, d'un

humanisme sincère, d'une intelligence remarquable et d'une très grande culture. » Philippe Bilger, président du jury et ancien avocat général à la cour d'appels, a également salué la mémoire de François Régis Hutin, « peut-être le seul patron de presse à se donner plus de devoirs que de droits et qui avait un grand sens des responsabilités, y compris dans le traitement de l'actualité judiciaire. Un homme unique est parti. »

4 Le ministre de l'Éducation nationale présentera, le 14 février en Conseil des ministres, son projet de réforme du baccalauréat. « Le Président avait dit : quatre épreuves terminales et le reste en contrôle continu, ça reste l'ossature de la réforme que nous allons faire », a confirmé Jean-Michel Blanquer, hier, sur France Inter. Ces épreuves peseraient pour 60 % de la note finale, les 40 % restants relevant du contrôle continu.

Des milliers de motards contre la « sécurité rentière »

L'abaissement à 80 km/h de la vitesse sur les routes secondaires ne fait pas l'unanimité. Des milliers de motards, ainsi que des automobilistes, se sont rassemblés, samedi, dans plusieurs villes de France pour s'y opposer. En Dordogne, d'où est parti ce mouvement de grogne gé-

néral, une manifestation à l'appel du collectif « Colère 24 ! » lancé, sur Facebook, par un maçon de 32 ans Leandro Antonio, a réuni, en fin de matinée, près d'un millier de personnes à Périgueux. Dans l'Ouest, des rassemblements ont eu lieu à Alençon et au Mans.

À l'agenda cette semaine

Lundi

✓ Procès en appel de l'affaire de la petite Fiona au Puy-en-Velay (Haute-Loire).

✓ Jugement du procès de Philippe Poutou pour des dégradations commises au Salon de l'auto 2012.

Mardi

✓ Rapport annuel de la fondation Abbé Pierre sur le mal-logement.

✓ Grève dans les Ehpad (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) pour dénoncer le manque de moyens.

Mercredi

✓ Thomas Thévenoud, poursuivi pour fraude fiscale, fixé sur son sort en appel.

✓ Présentation du projet de loi à la suite des États généraux de l'alimentation.

✓ 24^e édition de La Folle Journée de Nantes (musique classique).

Judi

✓ Réunion de la Ligue arabe au Caire (Égypte) pour discuter de la décision de Trump de reconnaître Jérusalem comme capitale d'Israël.

Vendredi

✓ Tennis : France - Pays-Bas, 1^{er} tour de la Coupe Davis à Albertville (Savoie).

Samedi

✓ Manifestation des nationalistes corses à Ajaccio.

✓ Rugby : France - Irlande, 1^{er} match du Tournoi des Six Nations au Stade de France.

Dimanche

✓ Journée mondiale de lutte contre le cancer.



Les informés de franceinfo

Jean-Mathieu Pernin, du lundi au vendredi de 20h à 21h

franceinfo: radio . web . tv canal 27

chaque lundi avec la rédaction de Ouest-France

